

CARRE BLEU 2A

Limiteur enregistreur de pression acoustique à atténuation ou coupure

Le **CARRE BLEU 2A** est un **Limiteur Enregistreur Afficheur (L,E,A)** de pression acoustique répondant à la norme **NF S31-122-1** relative aux lieux de diffusion sonore amplifiée

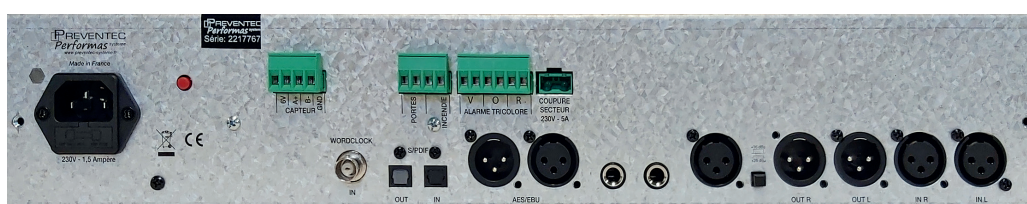
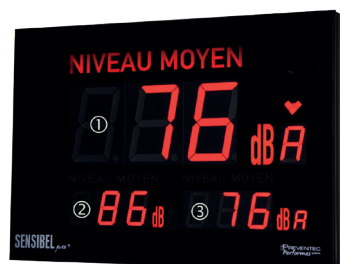
Conforme à la norme
NF S31-122-1
Audio analogique
et numérique
standard AES/EBU
et SPDIF



- **Atténuation ou coupure** à partir des niveaux de pression acoustique en global ou des **niveaux électriques audio**.
- Le CARRE BLEU 2A dispose d'un serveur web embarqué pour faciliter le paramétrage, la visualisation de l'historique et l'affichage des événements conformes à la norme NF S31-122-1.
- Visualisation (sans logiciel) et transfert de l'historique sur clé USB.
- Visualisation en temps réel des évolutions sonores (pages web) sur n'importe quel navigateur et OS.
- Sonomètre équipé d'un système permettant le contrôle du bon fonctionnement de la chaîne de mesure.
- Enregistrement des données sur 12 mois.
- Gestion de l'ouverture des portes/fenêtres (abaissement des seuils), gestion alarme incendie

- Avertisseur visuel (gyrophare, oreille kelson, colonne lumineuse) en option.
- Fourni avec câble de 20m pour connecter le micro de mesure et câble RJ45.
- Dimensions : 447 x 315 x 88 mm · Format 2U (avec anti-arrachement).
- Alimentation : 220 V

CARRE BLEU 2A+AFF
avec afficheur triple
(dB(A), dB(C), LPC) et
afficheur 10mn pour
informer le public.



Façade arrière

Le CARRE BLEU 2A fonctionne suivant 2 modes :

- **En mode atténuation** sur l'équipement de sonorisation, il gère en temps réel le niveau sonore pour éviter le dépassement des valeurs programmées.
Il limite le niveau sonore en :
 - Niveau global pondéré A et/ou C, classification 2A de la norme NFS 31-122.
 - Paramétrage par serveur web, protection des réglages par mot de passe.
 - Possibilité de limitation par rapport au signal électrique audio en global.
 - Plage d'atténuation 30dB.
- **En mode coupure** en cas d'atteinte des seuils à surveiller, le limiteur provoque l'arrêt momentané (réglable) de

l'alimentation secteur.

- Coupure en niveau global A, en niveau global C.
- Sorties pour alarmes lumineuses et afficheurs.

• Enregistrement

- Enregistrement des LAeq et LCEq 1 mn et 10 ou 15mn (Décret n°2017-1244 du 7 août 2017).
- Enregistrement des Leq 1 mn pour chaque bande d'octave.
- Enregistrement des Lpc maximal sur chaque période d'une minute.
- Durée d'enregistrement de 12 mois.
- Changement automatique d'heure d'été/hiver.
- Vérification et suivi de la mesure du sonomètre.